

AMBASSADEUR SOLDATI

Le thème qui m'a été assigné est celui de la position française face à la demande du Royaume-Uni d'adhésion à la C.E.E. Quand on parle de position française, il faut savoir que la position personnelle du Chef de l'Etat détermine les lignes générales. Ce problème est de secteur économique mais, dans l'esprit du Président de la République, il s'agit d'abord de savoir si l'Europe unie devenant un nouveau et important facteur politique, sa politique sera celle du Continent (de la France et des amis continentaux) ou celle du Royaume-Uni et des Anglo-Saxons, moins fermes vis-à-vis de l'URSS et moins fermes aussi politiquement vis-à-vis du tiers monde.

Cette négociation, en apparence économique, a donc une grande importance politique et le Chef de l'Etat en assure lui-même la mise au point.

Je crois qu'on peut en résumer les données en quatre groupes: éléments psychologiques, historiques, juridiques et politiques.

Psychologiques:

Eléments extrêmement importants chez le Chef de l'Etat. Il les crée dans un dialogue avec lui-même. Remontons pour les comprendre à son premier règne (1940 - 1946). L'actuel Chef de l'Etat était, en tant qu'allié des Anglo-Saxons, en exil à Londres (avec les gouvernements belge et autres); son pouvoir n'était pas formellement légitime, il était un général rebelle. L'Etat, en France, continuait formellement une action politique très importante. Sa position, de ce fait, n'était pas facile, pas même vis-à-vis de ses alliés anglo-saxons. Vu sa tournure d'esprit, il a toujours pensé que sa personne et les vrais intérêts de son pays étaient considérés à une échelle trop mineure. Ce malentendu remonte

à quatre ou cinq années d'épreuve. Il ne pouvait en fait disposer alors d'un litre d'essence sans l'accord des Anglo-Saxons et devait demander sans cesse des autorisations au Foreign Office et aux Commandants en chef américains. Cela a laissé chez de Gaulle des traces profondes et éclaire la nature d'un certain ressentiment.

Le Général, et d'ailleurs la mentalité française cartésienne, s'accoutument mal des ambiguïtés de la politique britannique: compromis, négociations perpétuelles, etc. Les continentaux préfèrent des positions statutaires. Tout en reconnaissant l'apport des Etats-Unis en Occident, on ne peut toutefois laisser à Washington seule la responsabilité du sort de ce continent. Dans l'ordre psychologique, on rencontre donc des hésitations extrêmement grandes.

Un autre élément, qui a également une très grande importance, c'est la spéculation suivante sur l'avenir: si la Grande-Bretagne devenait membre à part entière du Marché Commun, il y aurait aussi, à côté des quatre langues actuelles, la langue anglo-saxonne. Le jour où l'on parlerait anglais à Bruxelles, se poserait le problème de la langue européenne; à côté de la langue locale, quelle deuxième langue apprendre sur le continent? L'anglais aurait pratiquement la préférence, étant plus utilisée que toutes les autres langues dans le reste du monde. On arrivera à l'anglicisation du continent, avec son optique, sa conception allant à l'encontre des idées continentales et de la civilisation rhénane. Il faut dire qu'il existe une certaine opposition à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun, que l'on rencontre même chez pas mal de Français qui ne sont pas gaullistes mais très "européens".

Historiques:

L'histoire de tous les siècles passés montre que l'hégémonie européenne a toujours été déterminée par l'union ferme et étroite de deux puissances. Par le renversement des alliances (si le brillant second se tournait d'un autre côté), la position dominante d'une Puissance était perdue. Si on est seul, on n'exerce plus une autorité déterminante. C'est pourquoi on peut penser à l'Elysée qu'il vaudrait mieux enfermer la République fédérale d'Allemagne dans le tête-à-tête franco-allemand, dans le cadre des Six, sans lien institutionnel avec le Royaume-Uni. Personne ne contestera l'influence, peut-être même la supériorité de la pensée française et son influence sur l'Europe occidentale. Les Français sont amenés à penser que, le jour où la Grande-Bretagne sera dans le Club, il y aura renversement. Pour le moment, c'est l'influence franco-allemande qui est prédominante. L'entrée de la Grande-Bretagne pourrait changer cet équilibre et les rapports d'influence au sein de la Communauté.

Les considérations politiques sont de plusieurs ordres. Il s'avère que les Français ne sont jamais d'accord avec les Anglais sur aucun problème de politique étrangère: ils n'envisagent pas de la même manière les rapports avec les pays sousdéveloppés, avec l'URSS et les Etats-Unis, etc. Cette divergence permanente, constatée dans le passé, rendra impossible toute coopération, essentielle dans le domaine de la politique étrangère. Il existe cependant aussi une affinité entre la France et le Royaume-Uni sur certains problèmes de base, qui ne sera pas entamée par un non aboutissement des négociations.

Il y a aussi une autre considération très grave, c'est que les Anglais sont en fait, aux yeux de l'Elysée, assez enchaînés aux Etats-Unis. Nul n'ignore que la politique commerciale économique atlantique est en fait

dirigée par les U.S.A. Ceux-ci ont montré beaucoup d'intérêt pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté. La politique commerciale et économique atlantique est considérée, dans l'entourage du Président Kennedy, sous l'angle bilatéral suivant: Etats-Unis d'un côté, C.E.E. et Royaume-Uni de l'autre. Ces vues, trop connues, des Etats-Unis donnent à penser à certains Occidentaux que l'Angleterre serait le porte-parole des U.S.A. au sein de la Communauté Européenne, et le cheval de Troie. La Grande-Bretagne étant le porte-parole des U.S.A., il n'y aurait plus une ligne de conduite, de conception continentale, et c'en serait fini des objectifs "européens" de Bruxelles. Le caractère actuellement complexe des rapports franco-américains est un facteur contre l'adhésion de la Grande-Bretagne.

L'aspect juridique est un élément très fort. On part de l'idée à Paris que la France a donné son accord à l'ouverture de négociations avec le Royaume-Uni. Rien ne peut empêcher l'ouverture de négociations, c'est un pas purement formel, le même que celui que nous allons accomplir à Bruxelles le 24 septembre. On n'est pas tenu d'accepter n'importe quelle conséquence de ces négociations.

La position juridique est assez forte. Il y a un argument que l'on rencontre tous les jours: "nous ne sommes pas demandeurs", dit-on à Paris. Rien, moralement, n'oblige du côté des Six d'accepter tout résultat des négociations britanniques. On estime que, pour d'excellentes raisons financières, monétaires, de croissance, d'expansion, pour des raisons politiques aussi, l'Angleterre a besoin des Six; c'est elle qui est demanderesse. Forte de sa puissance, de son succès, l'Europe n'a pas besoin de l'adhésion britannique. C'est au nouveau venu, au candidat, à s'adapter entièrement à ce qui a été fait dans l'intervalle avec succès par le Club des Six.

Juridiquement, on peut soutenir que cette position est fondée. C'est une demande pressante faite par un ami presque aux abois; mais rien n'oblige ceux qui ont réussi, ceux qui ont des racines continentales, à l'accepter entièrement.

Cette position juridique s'est manifestée très fortement à Bruxelles, où l'on a repoussé toute demande de compromis. Elle a pesé sur la négociation.

Mais il faut s'occuper aussi de ce que sera la position française sous un autre règne, sous une autre forme de République. Il faut reconnaître que les idées gaullistes n'ont pas été sans exercer une certaine influence. A l'origine, il semblait que les "Européens" purs estimaient indispensable d'englober la Grande-Bretagne. Depuis, divers éléments ont joué: le désir des Anglais de négociations à tout prix avec l'URSS, leur docilité à l'égard des Etats-Unis. Les idées gaullistes ont fait un certain chemin.

Il y a une brèche dans le camp européen. Certains pensent que l'Angleterre trouvera sa place au sein du Marché Commun, d'autres pensent: serait-ce souhaitable? On a besoin d'autre chose que d'une formation européenne qui serait en fait anglo-saxonne et américaine! Le premier menacé est le continent. C'est lui qui ferait les frais d'un arrangement sur Berlin, de l'élargissement de l'influence soviétique. Il faut absolument maintenir une opinion ferme et unie, qui ne peut être que celle des pays continentaux. C'est la position du Chancelier Adenauer.

Et l'Ambassadeur Soldati de renvoyer à l'article de Raymond Aron "L'Europe des Six et le Royaume-Uni", paru dans "Le Figaro" du 4 septembre 1962. A noter que Raymond Aron a fait son "adieu à de Gaulle"; néanmoins il défend les thèses ci-dessus.